

Déclaration de la Délégation du Niger à la 19^{ème} session du Groupe de Travail sur l'Examen périodique universel sur le Rapport national de l'Etat du Qatar (Genève, 07 Mai 2014)

Monsieur le Président,

La délégation du Niger souhaite la bienvenue à la délégation du Qatar et la félicite pour la présentation de son Rapport à ce 2^e cycle de l'EPU.

~~Ma Délégation~~ ^{le Niger} salue le travail réalisé en amont par la Commission Permanente mise en place à cet effet, et qui a eu la responsabilité d'établir le présent Rapport, sur la base du Plan d'action dont les différents chapitres ont été clairement identifiés.

Ma délégation salue les progrès remarquables enregistrés par le Qatar dans le domaine de protection et la promotion des droits de l'homme au regard notamment, du développement législatif et institutionnel qu'implique cette démarche.

Le Qatar a ainsi donné la preuve de son engagement à avancer dans la promotion et la protection des droits de l'homme, en adoptant plusieurs textes de lois et en créant des institutions dont le rôle est de garantir le respect des droits de l'homme et d'assurer l'application des conventions internationales en rapport avec les objectifs visés.

~~Ma délégation~~ ^{le Niger} félicite le Qatar pour les importantes mesures prises dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les sexes, de la garantie des droits civils et politiques de la femme, du renforcement de la famille et de la cohésion familiale, ainsi que la protection des droits de l'enfant.

Ma délégation note par ailleurs que le progrès rapide du Qatar vers un développement global lui a permis de se hisser à un niveau élevé de satisfaction des besoins des populations en matière d'éducation, de santé, d'environnement adéquat...etc. La stratégie nationale de développement 2011-2016 et d'autres stratégies sectorielles adoptées, ont d'ailleurs pour but de créer un environnement général de prospérité, pour donner davantage effet à la réalisation des droits de l'homme au plan économique, social, culturel.

Ma délégation encourage le Qatar à poursuivre son développement institutionnel et législatif pour intégrer davantage de dispositions pertinentes des conventions relatives aux droits de l'homme et à envisager de ratifier des instruments auxquels il n'est pas encore partie.

Je vous remercie.